

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 1

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Recrutement difficile pour les forces armées américaines

Les volontaires font cruellement défaut. L'Armée de terre et la Marine n'arrivent pas à couvrir leurs besoins. Bien qu'il ne manque que 1 % des 76 000 recrues prévues par l'Army, la Navy n'a pu trouver que le 88 % des 55 300 recrues nécessaires. C'est la première fois depuis 1973 qu'elle doit faire face aux sous-effectifs. Elle peine à maintenir ses bâtiments opérationnels ; leurs équipages n'atteignent pas 90 % des effectifs réglementaires. Cette désaffection est due à un taux de chômage très bas aux Etats-Unis, à l'allongement de la durée des études, à la rudesse de la vie militaire peu en rapport avec les aspirations de la jeunesse actuelle. Plus fondamentale sans doute est la diminution progressive du nombre de citoyens qui ont connu la vie militaire et qui peuvent en parler à leurs cadets.

Armes bactériologiques en Irak ?

Le dossier bactériologique irakien serait à nouveau au cœur des préoccupations de l'UNSCOM. Saddam Hussein s'entêterait à soustraire au contrôle international ses stocks et capacités de production. Depuis les années 1980, l'Irak a investi des sommes importantes pour former des experts et une structure opérationnelle. Il s'agissait alors d'un moyen de dissuasion à l'égard de l'Iran. Le programme bactériologique aurait véritablement

pris son essor en 1987. Deux experts détiendraient les secrets de l'anthrax irakien, dont Bagdad dit qu'il a été détruit. Selon l'UNSCOM, les Irakiens pourraient rapidement reconstituer ces stocks à l'aide de ferments à usage civil. Des souches et des stocks d'agents biologiques pathogènes, comme de l'anthrax iophilisé, auraient facilement pu être dissimulés. (TTU Europe, 26 novembre 1998)

Pologne : peur du changement dans l'armée

Quelques mois avant l'intégration au sein de l'OTAN, l'inquiétude gagne les cadres des forces armées polonaises. Un officier écrit à l'intention de ses pairs : « Nous ne nous rendons pas compte des problèmes qui nous attendent. Pendant des années, nos armées ont fonctionné dans des conditions diamétralement différentes de celles de l'OTAN, avec une autre philosophie d'action, d'autres structures, d'autres systèmes de formation pour les cadres etc. Le processus d'adaptation aux nouvelles réalités ne sera ni simple, ni sans douleurs. Sommes-nous préparés à cela ? » (TTU Europe, 26 novembre 1998)

Suède : rallonge budgétaire aux militaires

Après les avertissements du chef d'état-major général qui s'élevait contre les coups budgétaires qui risquaient d'être très nuisibles aux forces armées et à l'industrie nationale, la Commission parlementaire de la défense, le 26 novembre 1998, décidait

d'octroyer une rallonge de 6,3 couronnes, soit environ 1 milliard de francs suisses. Le ministre des Finances et son homologue de la Défense se sont vivement pris à partie au sujet de cette rallonge qui ne sera finalement pas accordée. La coalition gouvernementale réunissant écologistes et anciens communistes autour des socialistes, pourrait voler en éclat. Les écologistes sont en effet farouchement opposés à tout traitement de faveur pour la défense. (TTU Europe, 26 novembre et 3 décembre 1998)

Entraînement virtuel en section pour les équipages de « Leclerc »

Le simulateur d'entraînement en section pour le char *Leclerc* est entré en service au mois de juillet 1998 à l'Ecole d'application de l'arme blindée. Développé par une filiale spécialisée de Thomson-CSF, en collaboration avec Giat-Industries, il permet à 4 équipages de s'entraîner collectivement dans un environnement virtuel de très grande précision, en couplant 4 simulateurs d'entraînement d'équipage avec un générateur de forces tactiques. Il est ainsi possible de faire évoluer de manière virtuelle 4 *Leclerc* sur un terrain de 400 km² finement modélisé : végétation, relief et caractéristiques du terrain (couverts, points de passage obligés, réseau routier). Le système anime les forces amies et ennemies et les éléments civils. Le système pourra être couplé, pour des exercices combinés, avec d'autres acteurs (infanterie mécanisée, artillerie) disposant de simulateurs sur des sites éloignés. (TTU Europe, 26 novembre 1998)

SUISSE

Succès international pour le laboratoire AC de Spiez

L'Organisation internationale pour l'interdiction des armes chimiques a désigné le laboratoire AC de Spiez au nombre des sept laboratoires de confiance qu'elle a retenus dans le monde. Actif depuis des années dans l'analyse d'échantillons provenant de zones en crise, en particulier de l'Irak, le laboratoire AC de Spiez détermine s'ils contiennent des armes chimiques ou des liaisons chimiques apparentées.

En novembre a eu lieu au laboratoire AC de Spiez, un cours de formation destinés aux chefs instructeurs civils et militaires de protection AC, organisé dans le cadre de la Convention sur les armes chimiques; 40 spécialistes de 31 Etats y ont participé.

Accord de collaboration entre les Forces aériennes suisses et néerlandaises

Le Conseil fédéral ayant approuvé un mémorandum d'accord avec les Pays-Bas, les Forces aériennes suisses ont pu participer aux exercices «Diarit» des Forces aériennes néerlandaises, durant lesquels collaborent déjà les pilotes de différents Etats. Il s'agit d'améliorer le niveau d'entraînement de la défense aérienne. Du 13 au 17 juillet 1998, 3 F/A-18, accompagnés de personnel et de matériel pour l'appui technique et logistique, étaient présents à l'opération «Diarit».

Mise en œuvre d'Armée 200X à partir de 2003

Le Conseil de direction du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports a pris deux décisions importantes dans le processus qui va mener à la nouvelle armée. La mise en place de la nouvelle armée débutera le 1^{er} janvier 2003. Par conséquent, le Conseil fédéral devra adopter le rapport sur la politique de sécurité 2000 avant le milieu de l'année 1999, le Parlement achever l'examen des plans directeurs de l'armée et de la protection de la population ainsi que la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire avant la fin 2002. Dans le domaine de la protection de la paix, les questions du port de l'arme et la coopération internationale en matière d'instruction devraient être réglées dans une révision anticipée de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire.

Dorénavant, on ne parlera plus d'«Armée 200X», mais d'«Armée suisse XXI», de «Schweizer Armee XXI», d'«Esercito svizzero XXI».

Sites militaires potentiellement contaminés

Le Département fédéral de la défense a établi un cadastre qui répertorie 7500 sites militaires, fédéraux et cantonaux, sur lesquels il y a eu ou il y a des activités à risque pour l'environnement. Quelque 2500 sites militaires sont classés dans la catégorie «Potentiellement contaminé». Cependant, dans l'état actuel des connaissances, seuls quelques-uns d'entre eux nécessiteront un assainissement. L'établissement du cadastre aura coûté près de 900 000 francs.

Nouveau concept d'instruction pour les obusiers blindés

Un simulateur amélioré sera installé à Bière en 2004. Dès lors, l'instruction de base et les services de perfectionnement des formations d'obusiers blindés se dérouleront à Bière; les tirs auront

lieu dans la région du Simplon, alors que les exercices tactiques se dérouleront à Bure. En Suisse orientale, l'instruction de base est prévue à Frauenfeld, les exercices de mouvement dans la plaine de la Linth, les tirs à Frauenfeld et au Säntis.

Le simulateur d'instruction au tir pour les obusiers blindés est une copie du M-109. L'installation comprend 6 tourelles, un poste central de tir (PCT) de batterie, un centre de surveillance et une salle de théorie. Toutes les activités peuvent s'y dérouler comme dans la réalité. L'instruction peut être guidée et surveillée par ordinateur. La simulation permet de mesurer les progrès dans l'apprentissage et de contrôler les prestations.

Fin de l'enquête sur la chute d'un «F/A-18»

L'enquête sur la chute d'un F/A-18, le 7 avril 1998, près de

Crans-sur-Sierre, est terminée. La cause de l'accident, qui a coûté la vie aux deux occupants, est très vraisemblablement une désorientation spatiale du pilote. Lors d'une manœuvre ordinaire consécutive au tir simulé d'un missile, un pilotage trop «agressif», une perception insuffisante des informations fournies par les instruments de vol sans visibilité et une interprétation difficile des indications du viseur «Tête haute» dans une situation de vol extrême ont fait perdre au pilote son sens de l'orientation. On ne peut pourtant pas en déduire un comportement fautif de sa part. Le second pilote n'était qu'un passager sans formation sur le F/A-18. Les mesures prises après l'accident, soit des restrictions dans les exercices d'interception dans les nuages ou de nuit impliquant des manœuvres à la verticale et des accélérations, sont maintenues. Au simulateur, des exercices spéciaux en double commandement, avec cockpit recouvert, ont été intensifiés.

Tadjikistan: la Suisse a rappelé ses observateurs militaires

Une situation particulièrement instable, un danger croissant d'attentats et de prises d'otages ont incité la Suisse à retirer ses trois observateurs militaires du Tadjikistan, de même que les trois membres de l'équipe médicale de la mission onusienne. Le rapatriement s'est achevé à fin octobre.

Kosovo: spécialistes suisses chargés des vérifications

Depuis le début décembre, sept officiers expérimentés de

l'armée suisse se trouvent au Kosovo pour effectuer des vérifications pour le compte de l'OSCE. Ces volontaires ne sont pas armés.

Exercice d'alarme: incident à la centrale nucléaire de Gösgen

A la mi-novembre, l'exercice d'alarme générale 1998, conçu comme un exercice d'état-major et dirigé par la Commission fédérale pour la protection atomique et chimique, débutait par un incident à la centrale nucléaire de Gösgen. Outre des représentants de la centrale, les organisations de protection contre les catastrophes d'Argovie et de Soleure prenaient part à l'exercice ainsi que, sur le plan fédéral, la Division principale de la sécurité des installations nucléaires, l'Office fédéral de l'énergie, la Centrale nationale d'alarme et le comité directeur radioactivité, soit près de 500 personnes. Près de 100 journalistes de la Division Presse et Radio ont analysé et commenté chacune des phases de l'exercice.

Projet de publication dans le canton de Neuchâtel...

Le régiment 8 de ses origines à l'an 2000

Voilà le titre provisoire d'un ouvrage qu'un comité de rédaction, sous la conduite de Pierre-André Lüthi, se propose de sortir de presse en 2000. Cette entreprise audacieuse, si elle est menée à terme, retracera l'histoire du plus important corps de troupe de la République et Canton de Neuchâtel, mais surtout des officiers, sous-officiers et soldats

qui y ont fait service, parfois au prix de grands sacrifices et de manière dangereuse lors des deux conflits mondiaux.

Afin que ce projet puisse voir le jour, le comité de rédaction serait reconnaissant à tous ceux qui pourraient lui faire parvenir des documents (écrits, coupures de presse, photos, documents anciens, actes de service, plans d'engagement, anecdotes etc.). Après étude, ces documents seront renvoyés aux expéditeurs que le comité remercie d'ores et déjà de leur précieuse aide. Les personnes intéressées à une participation plus active (recherches dans les archives, textes etc.) peuvent offrir leurs services bénévoles. Adresse: Pierre-André Lüthi, Case postale 8, 2017 Boudry (tél et fax 032/842 54 51)

Colloque international de la Société suisse pour la protection des biens culturels

La protection des biens culturels a été instituée par la Convention de la Haye du 14 mai 1954. Actuellement, 74 Etats y ont adhéré. La Société suisse pour la protection des biens culturels a été créée en avril 1952, deux ans avant la signature de la Convention de la Haye. Les 4 et 5 mai 1999, elle organise un colloque international à Arbon (Thurgovie). Le chef d'état-major de l'armée suisse, le commandant de corps Scherrer, le général Claesen (Belgique) et le général Forlani (Italie) y prendront la parole. Adresse de contact: Société suisse pour la protection des biens culturels, Case postale 961, CH-1701 Fribourg (fax [0] 26/347 29 20).